



Vos idées font école

Echos d'écoles

n° 7 – Juin 2001

Editorial

C'est la fin d'une nouvelle année scolaire et déjà notre 7^{ème} numéro d'*Echos d'écoles* dans lequel nous poursuivons notre souhait de vous informer sur les questions d'actualité dans les établissements scolaires de Gradignan et la place des parents dans l'école.

Au sommaire donc :

- Des précisions du ministre sur la place des parents à l'école.
- L'informatique se développe lentement... Une expérience et un projet intéressant à Lange.
- La baisse de la DGH dans les lycées : des cours qui ne seront pas assurés, des doubléments compromis... bref, où sont les promesses du ministre ?
- L'allemand en LV1 est-il amené à disparaître ?
- Et en cette période de fêtes des écoles, il nous a semblé opportun de resituer le festival de printemps du PLG dans la vie des écoles. Une vieille histoire qu'il est bon de rappeler, mais dont on peut se demander si, aujourd'hui, elle présente encore un intérêt.

Après les vacances, des parents nous aurons quitté, d'autres seront arrivés. Mais nous serons toujours là et notre numéro 8 devrait être consacré à la réforme du collège... si celle-ci voit le jour.

Kermesse des écoles ou festival de printemps ? Une vieille histoire...

Les écoles maternelles et primaires de Gradignan participent à tour de rôle (soit une fois tous les 3 ans) à la "kermesse des écoles", un spectacle présenté par le Patronage Laïque de Gradignan (PLG).

Les parents d'élèves des Tourelles se sont interrogés sur l'intérêt de cette manifestation et surtout sur les maigres retombées au profit des écoles.

Ils ont contacté le PLG et ont informé les parents.

Nous vous donnons ici un large extrait de la lettre d'information des parents d'élèves ainsi qu'un courrier du PLG (page 2) adressé à ces mêmes parents d'élèves.

Sans commentaire !

«[...]»

L'entrée à ce spectacle est payant (l'an dernier :35F par adulte, 15F par enfant spectateur).

C'est sur ce point que nous avons voulu rencontrer les responsables du PLG, le 16 mars, pour leur signaler qu'il nous semblait anormal qu'un spectacle préparé par les institutrices, sur le temps scolaire, soit payant pour les familles.

Il s'avère que le festival de printemps (qui se déroule sur plusieurs jours) ne génère pas de bénéfices. Les billets vendus servent à couvrir la location de la salle (5000F par soir plus 1000F par répétition), les frais de nettoyage et les frais de SACEM. La mairie donne une subvention de 8000F pour tout le festival.

Il faut noter que le PLG donne aux écoles 15F par enfants pour couvrir les frais entraînés par les costumes. Des tickets gratuits peuvent être accordés aux familles pour lesquelles le prix demandé serait difficile à supporter. Elles peuvent en faire la demande auprès des institutrices ou du PLG.

Nous avons demandé le budget précis du festival de l'année dernière, afin de présenter aux parents des données exactes : à ce jour (27 avril), il ne nous est toujours pas parvenu. [...]

Nous avons exprimé le regret que le PLG ne fasse pas de lui-même un effort d'information large en direction de tous les parents sur la justification et l'organisation du festival.

Ce journal d'information a été réalisé par l'ensemble des conseils locaux de parents d'élèves de Gradignan. Le prochain numéro est prévu en septembre/octobre 2001.

Il nous a été répondu que le spectacle du 15 juin sera présenté au Théâtre des Quatre Saisons, dans un cadre de qualité, que les écoles, seules, ne pourraient s'offrir et que nous aurions l'occasion de voir les spectacles d'autres écoles de Gradignan, ce qui sera intéressant pour les enfants comme pour les parents. Nous avons ensuite reçu un courrier de madame Jeulin, présidente du PLG, adressé spécifiquement à la FCPE [voir encadré ci-contre], rappelant l'histoire des relations entre nos deux associations et entre le PLG et les écoles de Gradignan. Aujourd'hui, les liens entre les écoles et le PLG ne sont plus aussi visibles.

Pour beaucoup de parents, le PLG n'est qu'une des associations de Gradignan qui propose des activités aux enfants. Il nous semble souhaitable que le PLG réfléchisse à l'information directe des parents concernés.

Lors du dernier conseil d'école, nous avons interrogé les représentants de la mairie au sujet du coût de la location de la



PATRONAGE LAIQUE DES ECOLES DE GRADIGNAN

Siège Social : 6 bis place Bernard Roumégoux - B.P. 86 - 33172 GRADIGNAN CEDEX
Tél. 05 56 89 16 59 - Fax 05 56 75 35 34 - C.C.P. 1351.40 K Bordeaux
Association fondée le 7 juillet 1929 - Déclarée à la Préfecture de la Gironde sous le n° 2010

La réponse écrite du PLG

La F.C.P.E. (Fédération des Conseils de Parents d'élèves) Le P.L.G. (Patronage Laïque des Ecoles Publiques de Gradignan), ont une longue histoire commune. :

Dès 1929, les parents des élèves des deux Ecoles publiques de GRADIGNAN se sont mobilisés pour apporter aux enfants une aide matérielle dont ils avaient alors grand besoin : tabliers, sabots, feutres, sandales... et des gâteries : bonbons et jouets, pour NOEL à la Maternelle.

Le 28 janvier 1934, on distribue 122 tabliers et 122 paires de sabots. Les lauréats au Certificat d'études sont récompensés...

Le 3 avril 1932, on achète un cinéma. Déjà, le progrès entre à l'école grâce au dévouement des parents du PLG et le 15 janvier 1938 ce seront deux appareils de T.S.F....

Parallèlement, le PLG organise au sein des écoles des activités post et péri scolaires prémices de ses multiples sections actuelles danse, piano, judo, centre aéré.

C'est en 1966 que la FCPE organisée comme telle devient une section du PLG à part entière. C'est à ce titre qu'elle organise le ramassage scolaire, géré conjointement avec la municipalité.

Les activités du PLG et de la FCPE se confondent alors : étroitement dans un travail bénévole toujours marqué par le succès : succès du CENTRE AERE, succès du ramassage bientôt pris en charge par la Mairie, succès du stand de l'AUBERGE de la KERMESE des ECOLES, (il fallait voir la foule joyeuse de tous les parents et amis de l'ECOLE dînant dans le Parc de l'ERMITAGE au soir d'une fête toujours brillante).

Toutes ces activités étaient soutenues par une réflexion commune (constructions scolaires, classes de neige, bibliothèques) et par une action militante de défense de l'Ecole réunissant dans un idéal commun PLG et FCPE dans les rues de BORDEAUX, de RODEZ, de PARIS en des moments cruciaux pour l'avenir des ECOLES PUBLIQUES.

La commune grandissant, les écoles sont plus nombreuses et en 1975 la FCPE devient autonome ouvrant une section dans chaque groupe scolaire sans rompre des liens précieux avec le PLG qui continue son aide et sa volonté de soutien (secrétariat commun et subvention annuelle).

Il en sera ainsi tout au long de notre histoire commune et bien des parents seront à la fois militants des deux associations. La présence active et efficace du PLG s'est toujours continuée par la création au sein des ECOLES d'activités éducatives au bénéfice des enfants. Des aides ponctuelles ont participé à l'équipement des écoles (pianos, photocopieurs, bourses diverses, aides pour la confection des costumes de fête, investissements divers...).

Par le partage de sa notoriété en tous moments, mais surtout dans ses grandes manifestations (kermesse et concerts) le PLG a été la meilleure tribune de l'exemplaire renommée des ECOLES de GRADIGNAN.

Les PARENTS ne peuvent oublier cette si longue histoire écrite dans le souci militant d'aider leurs enfants à devenir des hommes.

Le P.L.G.

salle. Il s'agit d'un tarif préférentiel accordé aux associations de la commune (le prix réel étant de 12000F). Chaque association de Gradignan bénéficie d'une location gratuite de la salle par an, mais le PLG organise de nombreuses manifestations et utilise à un autre moment cette facilité.

Cette question devrait être résolue lorsque la commune disposera d'une salle polyvalente moins coûteuse d'utilisation. Nous formons le vœu que cette salle permette d'organiser un festival de printemps gratuit pour les familles...» ■

Les conseils locaux FCPE de Gradignan ont maintenant leur site Internet. Vous y trouverez des informations locales, les anciens numéro d'Echos d'Ecoles et de nombreux liens vers des sites intéressants (Education Nationale, ONISEP, ...) à l'adresse suivante :

<http://fcpegradignan.free.fr>

L'informatique à l'école de Lange :

Un projet d'école intéressant...

Projet d'école

Le projet d'école de Lange porte sur des activités de lecture/écriture en situations de communication. Ces activités entraînent l'utilisation de l'ordinateur et du réseau comme outil d'écriture et de communication, mais il est rappelé que l'informatique n'est pas une fin en soi : ce n'est qu'un outil au service des projets des élèves.

Câblage et connexion réseau

Le câblage provisoire réalisé l'an dernier par les enseignants et les parents d'élèves assistés par des membres de l'ABUL (Association Bordelaise des Utilisateurs de Linux et de Logiciels Libres) a été remplacé durant l'été. Le câblage définitif de l'ensemble du bâtiment a été fait par une entreprise, 30 prises informatiques ont été installées ainsi que les alimentations électriques correspondantes, permettant d'interconnecter toutes les classes de l'école, la salle des maîtres, le bureau de la direction et la garderie. La connexion Internet par le câble est opérationnelle depuis début octobre.

Installation

Le serveur et l'imprimante livrés par la mairie en mars 2000 fonctionnent avec le système d'exploitation libre Linux et sont accessibles pour l'ensemble de l'école. Toutes les classes sont équipées

d'un ou deux postes clients (des 486 "recyclés" en terminaux X) soit actuellement 15 postes, et un serveur proxy sous Linux permet le partage de la connexion Internet. Toutes les classes ont donc accès à l'imprimante partagée et à l'Internet. Les utilisateurs peuvent se connecter indifféremment sur n'importe quel poste de l'école avec un nom d'utilisateur et un mot de passe, ils retrouvent toujours leur environnement et leur "casier électronique" où se trouvent leurs documents. Le descriptif et le journal de cette installation sont disponibles en ligne sur le site de l'ABUL :

www.abul.org/education/

Matériel informatique

Pour le matériel réseau de base, la mairie a complété l'équipement par l'acquisition d'un commutateur (switch). Pour les postes clients, l'école et l'ABUL continuent à accueillir des dons de matériel informatique de la part d'entreprise ou de particuliers, matériel destiné à un "recyclage pédagogique" dans des écoles.

Logiciels

La quasi totalité des logiciels utilisés par les enfants sont des logiciels libres, ce qui signifie qu'ils peuvent en toute légalité être modifiés, copiés et distribués gratuitement. L'école s'est engagée dans un partenariat avec l'ABUL pour

Précision ...

Suite à l'article sur la gratuité de notre précédent numéro, Mademoiselle Simon, professeur de musique au collège Monjous, nous prie de préciser qu'en ce qui la concerne, elle n'a jamais obligé un enfant à racheter une flûte si celui-ci en possédait déjà une.

tester et améliorer un ensemble de logiciels qui seront ensuite mis à disposition. Certains de ces logiciels sont développés avec le soutien financier du Conseil Régional. Pour plus de détails, consulter le site :

www.abul.org/education/abul.edu

Activités

Les enseignants se sont retrouvés à l'école pour des journées de formation en interne auxquelles se joignent les enseignantes de maternelle. L'introduction de ce nouvel outil se fait progressivement. Les enfants utilisent déjà l'ordinateur dans certaines classes ou en atelier pour des activités d'écriture, de recherche documentaire et de jeux mathématiques.

En projet

Plusieurs projets sont en préparation, selon l'évolution de la formation des maîtres : rédaction du journal scolaire (papier et électronique), élaboration d'un site web interne, correspondance scolaire. ■

La place des parents à l'école :

Des précisions ...

Lors du congrès national de la FCPE qui s'était tenu à Pessac en mai 2000, le ministre de l'Éducation Nationale avait promis de préciser certains aspects de la place des parents dans l'école. C'est chose faite avec la circulaire n° 2001-078 du 3 mai 2001 pour l'enseignement élémentaire et secondaire (voir note) parue au Bulletin Officiel n° 19 du 10 mai 2001.

Nous en donnons ici quelques extraits concernant des sujets quelquefois litigieux...

Heures des réunions des instances

« eu égard à l'importance du rôle des représentants de parents d'élèves dans les différents conseils qui régissent le fonctionnement des établissements scolaires, il convient d'organiser les réunions de ces instances à des heures qui soient, dans la mesure du possible, compatibles avec l'exercice de l'activité professionnelle de ces représentants »

Elections des représentants des parents d'élèves

« les responsables des listes de candidats qui se présentent aux élections ont la possibilité de prendre connaissance de la liste comportant les noms et les adresses

des parents d'élèves de l'établissement ayant donné leur accord exprès à cette communication. Ils peuvent en prendre copie s'ils le souhaitent »

Rôle des associations de parents d'élèves

« Toutes les associations de parents d'élèves doivent disposer de boîtes à lettres et de tableaux d'affichage... peuvent disposer d'un local temporaire... si c'est matériellement possible une salle peut être mise en permanence à la disposition des parents d'élèves et ouverte aux associations »

Distribution de documents

« Les chefs d'établissements doivent permettre aux associations de parents d'élèves de faire connaître leur action auprès des autres parents d'élèves. Les documents distribués par les associations à cet effet ne font pas l'objet d'un contrôle a priori... les propos qui y sont contenus sont soumis au respect de l'ordre public et ne doivent, ni présenter de caractère diffamant, injurieux ou outrageant, ni mettre en cause à titre personnel un membre de la communauté éducative sous peine de mise en œuvre de voies de droit, notamment pénales, à l'encontre des auteurs... Tout document doit comporter l'indication de l'association de parents ou l'identité des auteurs. »

Les documents pouvant être distribués sont précisés :

« documents d'information sur l'objet et les activités de l'association... comme les comptes rendus d'une assemblée générale, de réunions d'information ou d'activités »

Mode de distribution

« Ces documents sont distribués aux élèves, pour être remis à leurs parents, par l'intermédiaire du chef d'établissement. Afin de faciliter la distribution de documents à diffusion sélective, chaque association définit, pour chaque document, les groupes d'élèves à qui elle souhaite qu'il parvienne. Le travail ma-

tériel préalable à la distribution revient aux associations concernées ».

La circulaire suggère qu'un chapitre fixant le cadre général de l'intervention des associations de parents d'élèves soit rajouté dans le règlement intérieur de l'établissement. ■

Note : Cette circulaire remplace les circulaires n°86-256 du 9 septembre 1986 relative aux associations de parents d'élèves et n° 88-208 du 29 août 1988 relative à la distribution des documents des associations de parents d'élèves et des documents d'assurance.

L'allemand au collège :

La rumeur court ...

Collège Mauguin

A la rentrée, il n'y aurait plus de langue vivante 1 Allemand au collège Mauguin...

Nous sommes bien placés pour savoir que cette rumeur est infondée...

Voilà la réalité :

- A la prochaine rentrée, la section européenne Allemand n'ouvrira plus en classe de sixième, mais seulement à partir de la qua-

trième, pour être conforme aux règles nationales.

- Sous réserve d'un effectif minimal (six élèves inscrits au moins), l'allemand LV1 ne sera pas supprimé et les collégiens pourront donc choisir entre la LV1 Anglais et la LV1 Allemand.

Lors du dernier conseil d'administration du collège Mauguin (mardi 3 avril), cette position nous a été confirmée par Mme Maestre, Principale du collège.

Vous pouvez donc inscrire vos enfants à Mauguin en choisissant l'allemand en LV1 !

Les parents qui souhaitent en savoir plus peuvent nous contacter :

H. Combes 05 56 75 29 45

D. Breyse 05 56 89 52 76

A. Gaudin 05 56 89 00 46

Collège Monjous

Au collège Monjous, aucun changement n'est prévu pour la prochaine rentrée. ■

Manifestation des parents FCPE au lycée des Graves, le mercredi 4 avril 2001

La dotation globale horaire départementale devrait fortement baisser à la prochaine rentrée scolaire. L'objectif de l'administration étant, soi-disant, de pouvoir économiser des heures d'enseignement et d'optimiser les moyens accordés, mais sans tenir compte de la spécificité de chaque établissement, de la réussite des élèves et de leurs conditions de travail.

C'est pourquoi nous avons manifesté notre opposition à ce projet avec une grande partie des enseignants devant le lycée le mercredi matin en empêchant pendant une heure les élèves de rentrer dans le lycée et devant le Rectorat de Bordeaux l'après-midi.

A ce jour, il n'y a encore aucune certitude que toutes les options de langue soient maintenues (danger en Allemand !), que les élèves de

terminale aient encore un choix en EPS (plus de natation par exemple) et enfin que les travaux pratiques dans les matières scientifiques aient des effectifs de 21 élèves comme actuellement.

Les parents d'élèves FCPE du lycée restent vigilants et sauront manifester dès la rentrée si la situation devait se dégrader pour nos enfants. ■

La coordination des parents d'élèves FCPE de Gradignan vous souhaite de bonnes vacances

Pour tous problèmes ou interrogations, vous pouvez contacter le (ou la) correspondante(e) de votre conseil local FCPE dans votre établissement : **Gradignan Bourg** (St Exupéry, l'Ermitage, la Clairière) A. BARON - **Lange** H. SAADAoui - **Pin Franc-Malartic** S. GIROU - **Martinon - St Géry - Les Tourelles** L. GUITARD, A. GAUDIN - **Collège Monjous** B. BAHY, M. VILLET - **Collège Alfred Mauguin** M. HYERNARD, A. GAUDIN - **Lycée des Graves** N. LABESSE. Les présidents(tes) des conseils locaux sont aussi à votre écoute.